

"Relations interethniques et pratiques sociales", *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 5, no 2, automne 1992, 222 p.

Carolyne Cianci

Numéro 20, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002204ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002204ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cianci, C. (1993). Compte rendu de ["Relations interethniques et pratiques sociales", *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 5, no 2, automne 1992, 222 p.] *Cahiers de recherche sociologique*, (20), 243–245.  
<https://doi.org/10.7202/1002204ar>

Dans un deuxième temps, Schnapper situe les projets des immigrants dans le processus de la modernité. Dans son projet, l'immigrant apprend les fondements intellectuels de l'économie moderne comme les rapports entre le temps et l'argent, les moyens et les fins, la notion de rentabilité, etc. La dynamique des relations familiales est remise en question par les nouveaux comportements de l'*homo oeconomicus* qu'est l'immigrant; au-delà de l'économique, on accorde plus de valeur à l'individualisme, à l'accomplissement de soi, à la satisfaction des désirs individuels aux dépens de la conformité aux normes du groupe d'appartenance. La famille devient davantage unité de consommation ce qui influe sur le projet familial et la dynamique familiale de façon déterminante. En somme, l'identité se forge de façon continue dans l'interaction entre les individus et la société globale. Cette redéfinition personnelle, familiale et groupale s'explique par l'adoption de modèles urbains et industriels qui rendent les projets de retour au pays d'origine pratiquement irréalisables.

Le questionnement de Schnapper porte essentiellement sur la capacité d'intégration et la nature du lien social dans un projet national moderne. Le partage de valeurs communes et l'invention de nouveaux modèles de comportement ne garantissent pas l'intégration. L'intégration passe par toutes les institutions (l'école, l'armée, la police, les services publics, les Églises, les syndicats et les entreprises) qui se transforment d'ailleurs avec elle. La participation à la vie sociale s'organise donc autour de deux grands axes: le rapport à l'emploi et à la protection sociale, et l'ensemble des échanges et des relations sociales dans la famille et dans les diverses instances de la société civile et politique.

De ce côté-ci de l'Atlantique, les analyses de Schnapper viennent ajouter au débat autour de l'"Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration" du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec paru à peu près à la même époque. Schnapper fait très peu référence à la question de l'intégration au Canada, pas du tout au Québec, mais elle accorde un petit espace à la question de l'assimilation aux États-Unis. En somme, l'ouvrage constitue un apport théorique magistral à la réflexion sur les projets nationaux des États modernes et sur l'intégration des nouvelles catégories d'immigrants.

André JACOB  
Département de travail social  
Université du Québec à Montréal

"Relations interethniques et pratiques sociales", *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 5, no 2, automne 1992, 222 p.

Dans son numéro d'automne 1992, la revue *Nouvelles pratiques sociales* présente un dossier sur les relations interethniques et l'intégration des groupes

ethnoculturels à la société d'accueil. Le numéro compte sept articles sur la question.

L'étude quantitative réalisée par l'équipe de Joseph Lévy porte sur les pratiques contraceptives et préventives des jeunes face au sida. Tout en démontrant bien l'importance de la variable socioculturelle, la recherche dégage des pistes pour élaborer des stratégies d'intervention préventive mieux adaptée à la réalité des groupes ethnoculturels.

André Jacob trace l'évolution des pratiques sociales en milieu interethnique au Québec. Il rappelle la création des divers services offerts aux immigrants et aux réfugiés ainsi que l'implantation de politiques institutionnelles visant une plus grande accessibilité des services et une meilleure adaptation des modèles d'intervention à la réalité des groupes ethnoculturels. L'auteur souligne que le discours officiel passe difficilement dans la pratique, où le poids de l'action est souvent laissé aux praticiens dans leurs relations ponctuelles avec les usagers. Il serait donc souhaitable que les institutions soutiennent concrètement l'action des intervenants par des programmes de formation et d'intervention adoptés aux réalités multiples et mouvantes de la vie sociale. En conclusion, Jacob propose des changements qui pourraient améliorer aussi bien les relations des groupes minoritaires avec la majorité que l'intervention sociale en milieu interethnique.

Pendant qu'André Jacob insiste sur l'influence des politiques institutionnelles sur les pratiques d'intervention, Ghislaine Roy se penche sur le travail quotidien des "praticiens de l'ordinaire" dans leur rencontre avec l'autre et sur les stratégies d'action dans le domaine de l'interculturel. Le "côté ombre" (p. 60) de la pratique suffirait à morceler le côté formel permettant ainsi l'adaptation des pratiques en fonction de l'esprit innovateur du travailleur social face à l'inconnu. L'interculturel institutionnalisé n'est donc aucunement à craindre tant qu'il est considéré dans sa réalité multidimensionnelle.

Micheline Labelle et Marthe Therrien approfondissent le débat de l'intégration des groupes à la société globale dans une étude réalisée auprès de porte-parole de la communauté haïtienne. L'analyse du discours des leaders d'origine haïtienne sur le mouvement associatif haïtien au Québec révèle deux stratégies d'intégration: particulariste et universaliste. Selon les auteurs ce discours serait en effet traversé par une diversité d'orientations qui renvoient à des intérêts particuliers de classes, de sexes, etc., tout en étant davantage orienté vers une vision de l'intégration à la société québécoise/canadienne que vers une idéologie différentialiste.

À travers un survol rapide de l'immigration noire au Canada, Éric Shragge et Linda Davies analysent les problèmes sociaux qui découlent du racisme subi par les familles de la communauté noire anglophone à Montréal. Ils partent du postulat que la surreprésentation des jeunes noirs dans le système des services sociaux résulte de l'inégalité structurelle qui serait, à long terme, fondée sur le racisme. Ils terminent par une description des services adaptés aux besoins de la

clientèle dans le cadre du projet Black Family Support Project et soulignent qu'il serait important que le personnel intervenant soit de même origine.

Harry Goulbourn analyse la mobilisation ethnique des minorités d'origine asiatique et caraïbe dans le processus de leur intégration en Grande-Bretagne. Il note que bien "qu'incorporées de façon différentielle" à la société britannique (p. 109), les bases mobilisatrices de ses deux communautés sont celles du maintien de leurs caractéristiques ethniques propres. En réponse à la discrimination et à l'exclusion, elles se sont en effet mobilisées autour de la différence qui les avait d'abord exclus et discriminés. L'auteur conclut que la mobilisation ethnique essentiellement basée sur les différences tend à changer significativement les buts de la mobilisation en marginalisant d'une manière significative les autres enjeux que sont l'égalité, la justice sociale et l'élimination de la discrimination raciale.

Michelle Duval rapporte les résultats d'une étude exploratoire sur la situation des mères au foyer récemment immigrées de trois groupes ethniques. Une des dimensions centrales de cette problématique est le changement radical des conditions d'exercice des fonctions de mère et d'épouse. Confrontées à de nouvelles conditions matérielles d'organisation de vie et à de nouveaux codes culturels, ces mères se trouvent souvent démunies devant la réalité québécoise. Finalement, l'auteur identifie les facteurs responsables de l'isolement des mères au foyer et certaines pistes de solution susceptibles de favoriser l'intégration des nouvelles arrivantes à la société québécoise.

Ce numéro de NPS comprend, outre les rubriques habituelles, quelques articles intéressants sur les pratiques sociales québécoises d'hier et d'aujourd'hui ainsi que des pratiques sociales d'ailleurs pouvant enrichir la pratique de l'organisation communautaire au Québec.

Carolyne CIANCI  
Maîtrise en sociologie  
Université du Québec à Montréal